

1474

- Manifeste  
- Parti libéral  
- Québec (prov.)

1962

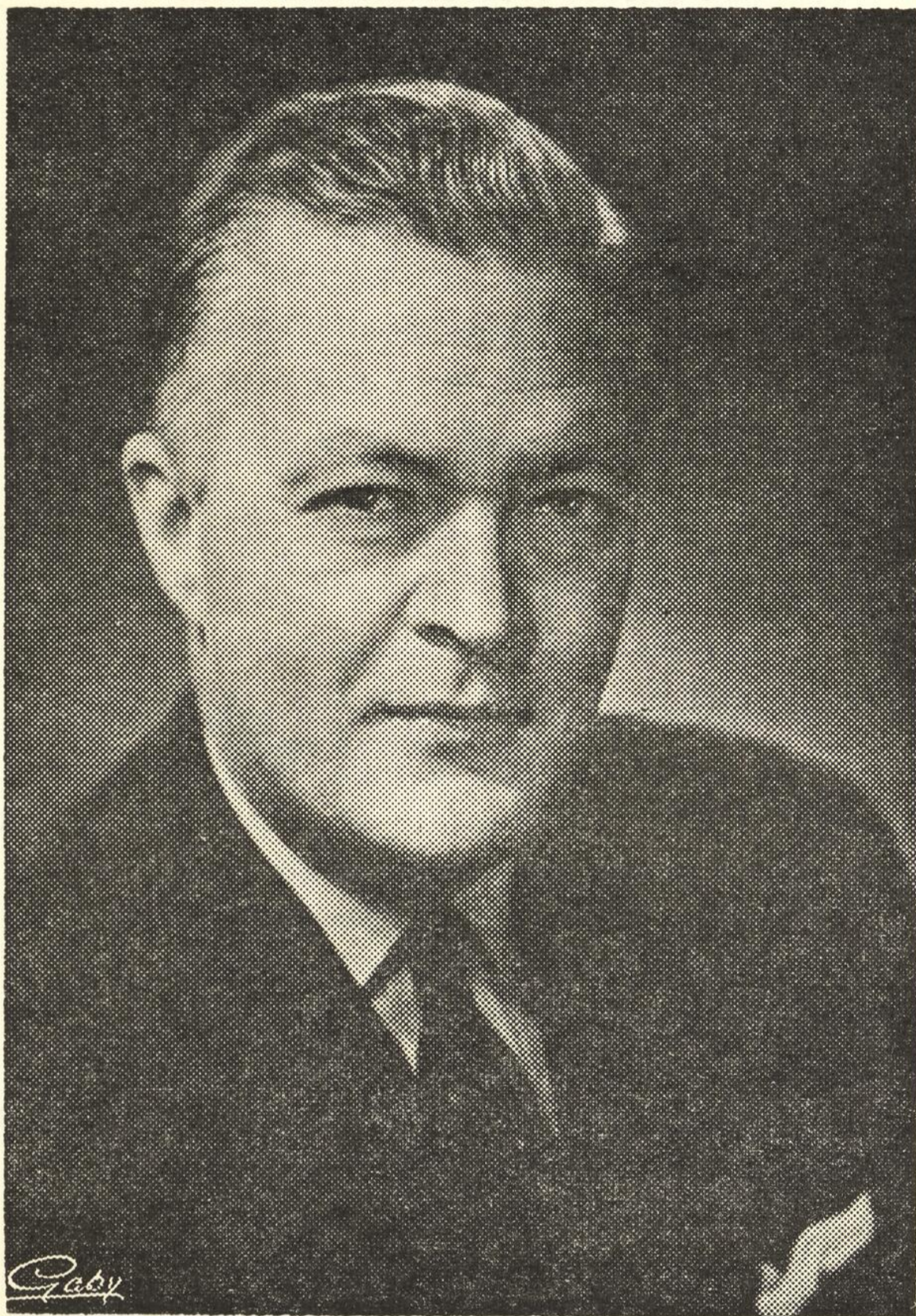
**MANIFESTE  
DU  
PARTI  
LIBÉRAL  
DU  
QUÉBEC**



*"L'ère du colonialisme économique  
est finie dans le Québec.  
Maintenant ou jamais,  
MAÎTRES CHEZ NOUS."*

*JEAN LESAGE*

FC  
2925-2  
P385  
1962



L'HONORABLE JEAN LESAGE

**L**E 22 JUIN 1960, LA POPULATION approuve le programme du Parti libéral du Québec et lui confie le mandat d'organiser la vie nationale et économique de façon à mettre en valeur les caractéristiques propres des citoyens du Québec et à favoriser leur bien-être.

Jean Lesage et son équipe se mettent résolument à la tâche et dotent le Québec d'une législation sociale et culturelle sans précédent dans notre histoire. Ils font de même dans les domaines de l'éducation et de l'économie. Ils épurent l'administration.

En même temps, on crée le Conseil d'orientation économique chargé d'étudier les moyens à mettre en oeuvre pour assurer notre expansion économique, facteur essentiel de notre épanouissement social et culturel.

A la suite d'études sérieuses, l'unification des réseaux d'électricité — clé de l'industrialisation de toutes les régions du Québec — s'impose comme condition première de notre libération économique et d'une politique dynamique de plein emploi.

Cette importante étape exige la nationalisation de onze compagnies de production et de distribution d'électricité.

Il appartient à l'Assemblée législative et au Conseil législatif d'adopter la législation nécessaire pour mener à bonne fin cette tâche, la plus vaste et la plus féconde jamais proposée par un gouvernement du Québec depuis la Confédération.

L'ampleur et la complexité de la tâche et la domination du Conseil législatif par l'Union nationale, parti opposé à la nationalisation complète de ces onze compagnies, ont décidé le gouvernement à associer toute la population du Québec à cette grande et fructueuse entreprise.

On ne remplace pas 30,000 actionnaires par plus de 5,300,000 sans consulter ces derniers. Jean Lesage et son équipe demandent à l'ensemble de la population de leur donner un mandat clair et précis qui leur permettra de poursuivre, avec une vigueur accrue, la réalisation du programme de 1960 du Parti libéral du Québec. Maintenant ou jamais "*maîtres chez nous*", tel est l'objectif que propose le Parti libéral du Québec.

## **LES ONZE COMPAGNIES À NATIONALISER**

L'ÉLECTRICITÉ EST LA PLUS ABONDANTE DE toutes nos richesses naturelles. Elle est produite et consommée presque entièrement chez nous.

Dans l'économie moderne, l'électricité est à l'origine de tout le développement industriel.

Dans le Québec, en devenant maîtres de cette richesse naturelle, nous entrons dans la voie de notre libération économique.

La nationalisation, c'est l'acquisition par l'Hydro-Québec des entreprises électriques suivantes:

- THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY
- QUEBEC POWER COMPANY
- SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED
- ST. MAURICE POWER CORP.
- GATINEAU POWER COMPANY
- LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT
- SAGUENAY ELECTRIC COMPANY
- NORTHERN QUEBEC POWER COMPANY LIMITED
- ELECTRIQUE DE MONT-LAURIER, LTEE
- ELECTRIQUE DE FERME-NEUVE LTEE
- LA SARRE POWER COMPANY LIMITED

## LES EFFETS DE LA NATIONALISATION

LA NATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ, étape indispensable d'une politique vraiment nationale, aura des avantages directs ou indirects pour *tous* les citoyens du Québec. Ils pourront compter notamment sur les avantages suivants:

- Baisse de taux dans les zones où ceux-ci sont un obstacle au développement régional. Les tarifs domestiques et commerciaux seront rajustés de façon à supprimer la confusion et les injustices flagrantes qui règnent présentement. Bref, non seulement personne, nulle part, ne paiera plus qu'il ne paie maintenant — mais un grand nombre d'usagers verront leurs comptes diminuer.
- Conversion de 25 à 60 périodes (cycles) de l'électricité en Abitibi et distribution générale de l'électricité à des taux sensiblement plus bas dans le Bas-du-Fleuve et en Gaspésie. Du coup, on permet un nouveau départ à des régions trop longtemps négligées.

- Politique dynamique de décentralisation industrielle. Des régions entières seront ouvertes à l'industrie, ce qui contribuera à augmenter le nombre d'emplois disponibles. Dans son travail de développement et de décentralisation économique, le gouvernement pourra compter sur une puissante Hydro — devenue vraiment capable de mener à bien une politique rationnelle et dynamique de tarifs industriels.
- Diminution des coûts de production de l'électricité par suite des économies réalisées. Cela placera le Québec en meilleure position sur les marchés internationaux où s'écoulent certains de nos produits dont la fabrication exige l'utilisation de l'énergie électrique.
- La nouvelle Hydro assumera le paiement, sur la base courante, de toutes les taxes municipales et scolaires des entreprises nationalisées, y compris les taxes payées pour les lignes de transmission, les sous-stations, stations, centrales et barrages.

- De plus, dans toutes les municipalités où elle possède *actuellement* des biens, la nouvelle Hydro paiera à l'avenir les taxes municipales et scolaires non plus seulement sur les fonds de terre et les bâtiments, mais aussi sur tous ses immeubles, sauf les centrales et les barrages.
- La nouvelle Hydro deviendra la propriété collective de 5,300,000 actionnaires à part entière, fiers de leur avoir commun et fiers de leur puissance nouvelle.
- Comme acheteurs de nombreux matériaux et services, (près de \$200,000,000. par année) la nouvelle Hydro favorisera avant tout les gens du Québec.
- La nouvelle Hydro permettra la formation plus poussée et la promotion de nos jeunes techniciens du Québec qui eux pourront, par la suite, participer de façon efficace à la poursuite de notre oeuvre de *libération économique*.
- Le Québec conservera les quelque \$15,000,000. d'impôt que chaque année les compagnies privées versent au gouvernement central.

## LE COÛT DE LA NATIONALISATION

L'HYDRO-QUÉBEC FERA FACE AUX DÉPENSES de la nationalisation grâce à son expansion normale, grâce aux économies résultant de l'unification des réseaux et aussi grâce aux revenus normaux provenant de ses nouveaux territoires. De plus, pourront servir à cette fin les quelque \$15,000,000 que les compagnies versent présentement à l'impôt fédéral chaque année.

Il sera nécessaire d'emprunter des capitaux à long terme. Il n'est pas indispensable que ces emprunts se fassent sur le marché canadien. Si la conjoncture est favorable comme elle l'est actuellement, ils peuvent se faire aussi sur le marché américain ou européen, en tout ou en partie. Ceci assurera l'entrée au Québec de capital canadien ou étranger, dont nous avons besoin, mais *sous une forme où le contrôle reste entre nos mains*. De plus, les capitaux que plusieurs Québécois ont placés dans les compagnies d'électricité nationalisées seront rendus disponibles pour investissements dans d'autres secteurs de notre économie.

Les employés des entreprises nationalisées deviendront des employés de la nouvelle Hydro, et ne perdront ni leur rang ni leurs droits acquis.

Les actionnaires de ces mêmes entreprises recevront une juste compensation — fixée en tenant rigoureusement compte de leurs intérêts légitimes comme aussi de ceux des contribuables québécois. Cette compensation restera soumise à l'arbitrage décisif des tribunaux.

Inutile d'ajouter que le Parti libéral du Québec ne se lancera pas dans une politique générale de nationalisation. Son unique souci, c'est d'ériger une base large et solide pour l'expansion et la décentralisation de l'industrie. Son unique souci, c'est de donner à l'Hydro une taille à la mesure des besoins et des espoirs du Québec.

La nationalisation de l'électricité est clairement la mesure économique la plus vaste et la plus féconde jamais proposée dans notre histoire.

C'est pourquoi, ayant longuement examiné et discuté le problème, le Parti libéral du Québec est convaincu que la nationalisation de l'électricité est une grande et fructueuse affaire, non seulement pour le bien-être matériel du Québec, mais tout autant pour la santé sociale et l'avenir national du Canada-Français.

# LA NATIONALISATION: ÉTAPE DE LA LIBÉRATION ÉCONOMIQUE

UN PEUPLE COMME LE NOTRE, DOIT SE servir des instruments de libération économique dont il peut disposer.

- D'abord nous devons nous affirmer dans des domaines comme ceux des finances, de l'industrie et du commerce. Nous en avons fini d'être *spectateurs* de l'activité des autres. Nous devons être actifs si nous voulons survivre...

Par une politique de *planification économique* mise sur pied de façon démocratique, le Québec verra enfin où il va et saura résoudre à l'avance les problèmes dont, jusqu'ici, il avait à supporter les conséquences.

Par une politique de *planification économique*, nous découvrirons encore mieux comment devenir MAITRES CHEZ NOUS.

- Par sa politique de *rénovation rurale*, le gouvernement modernisera l'agriculture et donnera au cultivateur québécois le statut professionnel et la dignité qui lui appartiennent et qui constituent les bases historiques de notre société.

Ainsi, le gouvernement rénovera complètement l'agriculture québécoise.

- Par la *Société Générale de Financement*, le Québec utilisera ses propres capitaux pour mettre en valeur ses propres richesses et pour édifier chez nous un vaste réseau d'industries de transformation.

En somme, la *Société Générale de Financement*, propriété collective des citoyens de cette province, augmentera notre patrimoine commun. C'est la première fois en Amérique du Nord qu'une population se donne un moyen aussi dynamique d'assurer son progrès économique.



**MAINTENANT OU JAMAIS**

**MAÎTRES  
CHEZ NOUS**